Mlle Léonie Duponnet, chante le tolmaine à la [illegible] ; rapple et bravos ne lui sont pas ménagés. [illegible] 8 heures, c'est l'entrée du [illegible] 21, dédicacer-rectoire de Marcellin.

Nous sommes heureux d'annoncer que le jeudi 26 décembre, à 2 heures après-midi, nous pourrons [illegible] ouvrir un [illegible] temps gracieuse et [illegible] de gâteaux et pudrons, vers chaque [illegible] enfants.

Tout dans qu'il y est [illegible] ce jour-là, on va faire bien d'ouvrir de bonne heure.

ROUBAIX

LA NOËL A ROUBAIX

Les Sonneur de Perche. — Rétablissement des spectacles à 8 heures, dans le grand salon de la Mairie.

Anciens militaires des armées de mer. — Réunion à 8 heures au café Brout.

Grande salle Sainte-Barbe. — Ce soir, à 8 h. 1/2, concert du Syndicat des Populaires-Réunis.

Grand Théâtre. — Grand Cinéma Américain, Kinchky Boys, matinée à 2 heures; soirée à 8 heures.

Théâtre du Pensionnat. — A 8 heures, grand concert encore brasseur.

Théâtre des Variétés. — A 8 heures, représentation.

Athlétisme. — A 4 h., au Vélodrome Roubaisien, première journée du meeting sportif organisé par l'Union des Sports de Roubaix.

Foot-ball association. — A 2 h. 1/2, terrain Boulevard Gambetta, Tourcoing, R. C. R. mixte contre U. S. T. 2.

A 2 h. 1/2, terrain Boulevard Gambetta, Tourcoing, U. A. T. 2 contre L. C. R. 1.

A 1 h., terrain de Beaumont, grand tournoi de football.

A 2 h. 1/2, terrain de Beaumont, match des vainqueurs du grand tournoi de football.

A 3 h. 1/2, terrain du S. C. Roubaisien, J. A. T. mixte contre S. C. R. 1.

La Roubaisienne

L'assemblée générale des membres volants aura lieu mardi 26 décembre, à 8 heures 1/2, très précises, chez Bruno Dejonghe. Ordre du jour : Renouvellement du Comité. Présence indispensable.

Menus faits locaux

Samedi après-midi, M. Jules Lepiat, âgé de 47 ans, demeurant boulevard de Mons, cour Williams, s'est luxé la hanche droite en tombant sur le trottoir, près de chez lui.

Le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

— Vendredi, vers dix heures du soir, M. Charles Vercoutre, âgé de 63 ans, voyageur, demeurant rue du Chemin-de-Fer 81, s'est fracturé une côte, la rotule gauche et lui des contusions multiples et sans gravité, en tombant devant l'escalier de son logement. M. Vercoutre est en traitement à l'Hôtel-Dieu.

— Mme Kaermakerbrugge Julie, âgée de 18 ans, ménagère, demeurant rue Faloot, coin Sepelchin, 2, qui, lundi vers six heures du matin, s'est brûlée la cuisse gauche en tombant dans l'escalier de sa demeure, vient d'être admise à l'Hôtel-Dieu.

— Vendredi, vers dix heures du soir, des malfaiteurs se sont introduits dans l'appartement de Mme Deridder, née Vanackère Catherine, demeurant rue Monge, 33, et ont enlevé dix mètres de tuyaux en étain valant 30 fr. Ils ont fracturé le compteur à gaz et ont dérobé 1 fr. 90. Mme Deridder se trouvait chez sa fille, rue de la Tuilerie, lorsque le vol a eu lieu.

— Vendredi, vers six heures du soir, un malfaiteur inconnu a dérobé le vélo de M. Eucher Paul, entrepreneur, rue Louis-Napiré. Cette machine, qui porte la marque Griffin et le numéro 818, a une valeur de 300 francs.

— En vertu d'un mandat d'arrêt de M. Carré de Malberg, juge d'instruction à Lille, en date du 30 septembre dernier, les agents de la sûreté Gillet et Masse ont mis en état d'arrestation samedi matin, place de la Liberté, le nommé Vandenberghe Achille, âgé de 20 ans, né à Hulste (Belgique), journalier, sans domicile fixe, se prétendant Français et inculpé de vol.

— Vendredi soir, tandis que M. Beentrecht Théophile, âgé de 35 ans, domestique chez M. Charles Wanson, marchand de margarine, demeurant à Boubers, portait un client, au malfaiteur est monté sur sa voiture et s'est dérobé un panier contenant dix kilos de margarine valant douze francs.

— Dimanche, vers sept heures du matin, M. Victor Lebombre, propriétaire, a trouvé devant son Mineral, une pièce de tissu de laine noire à raies blanches.

— Samedi vers 11 heures 1/2 du soir, les agents Lecuiler et Fleurine ont mis en état d'arrestation le nommé Lienard Julien, âgé de 25 ans, chauffeur, demeurant rue Théâte, 4, qui, étant en état d'ivresse, avait porté des coups à M. Perez Victor, cabaretier, 133, rue de Blanchemaille.

— Dimanche, vers trois heures de l'après-midi, les agents de sûreté Soulliot et Doutrelingne, ont mis en état d'arrestation, rue de la Gare, au sommet Prudence Marie, âgée de 16 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 57.

Cette fille qui a été condamnée par le tribunal de Lille, le 26 juillet 1905, à trois mois de prison et 500 francs de amende pour fraude en réunion, a été conduite à Lille.

— Procès-verbal a été dressé contre le nommé Vandenbroucke Henri, âgé de 35 ans, chauffeur, demeurant à Mouscron, rue du Moulin, 41, qui vendait des petits niveaux sur la place Chanzy, Noël d'entre eux ont été remis en liberté.

—Samedi vers neuf heures du soir, pendant une courte absence de Mme Marie Lecoq, 18 ans, de Dejonckère Louis, demeurant rue Saint-Joseph, 29, des malfaiteurs se sont introduits dans son domicile et ont dérobé deux chemises d'homme.

Condition publique

Mouvement de la journée du 23 décembre du 24 décembre

	Nombre de colis	Kilos.
1° Soies	7	931
2° Laines peignées	2.246	264.098
3° » filées	801	91.546
4° » diverses et blousses	248	23.078
6° Cotons	337	35.760
Totaux	3.637	415.978

Marché à terme : 51.601 kil. — Décroissage, 23 1/2 opérations. — Tirage, 444 opérations.

SAVON DU CONGO BLANCHEUR DU TEINT Victor VAISSIER 1447

Etat-Civil

Naissances du 24 décembre. — Jules Delaoux, rue de la Station, 27. — Berthe Bréthon, rue Daudine, cour Godron, 4. — Alice Bréthon, rue d'Alger, cour Calleau, 4. — Germaine Fenke, rue Gretry, 10. — Clémence Labens, rue Bernard, 122. — Alice Wayre, rue des Postes, 100. — Andrée Guiot, Grande-Place, 16. — Marie Dubiez, rue Blanchemaille, H. D.

Publications de mariage. — Eugène Brasel Leghe, agent de publicité, rue Cognot 22 et Marie Cocher, parfumeuse, rue du Château 12. — Aurélia Wolcomme, employée, rue d'Alsace 65 et Marie Fédherbe, sans profession, rue Isabeau 17. — Albert Corraille, cultivateur à Mouvaux (Haute-Garonne) et Stella Cassaing, ménagère à Mouvaux (Haute-Garonne). — Fernand Dupuis, chauffeur, rue Turgot 61 et Céline Warfeuvr, ménagère, même rue 149. — Louis Dallaerch, graisseur, rue de l'Omnibus, impasse Buisse 2 et Jeannette Deprimez, rattacheuse, rue Monge, pour de Bas-Rouges 1a. — Charles Gruyon, cotelier, rue de l'Alma 71 et Marie Geerinck, ménagère, rue Monge, 35. — Adolphe Vercoutre, apprêteur, rue Saint-Jean 54 et Marie Michel, servante, rue Monge, cour Delpierre 5.

Joseph Delerois, comptable, rue Vauban, 33 et Albertine Cachelaine, sans profession, rue de la Vigne 115. — Félix Descouville, sans profession, rue Pasteur-sur-Choisy, 49 et Marguerite Lebosse, sans profession, à Tourcoing. — Armand Delplace, poissonnier, rue des Longues-Haies, 13 et Flore Dubois, sédgrause, rue des Longues-Haies 118. — Noël Plouquerts, laineur, rue Gretry, 44 et Eugénie Deprimez, ménagère, à Croix. — Charles Vandenbrocks, marcel, de bail, rue de Croix, 65 et Marie Lacrosnel, visiteuse de pièces à Croix. — Paul Hess, apprêteur à Croix et Berthe Lherpeold Blanchisseuse à Croix. — Isidore Vandecoorde, cordonnier, rue du Fontenoy, 99 et Marie Dabrul, soigneuse, rue Vauconsan.

Décès. — Mme Hoelle, 18 ans, rue de l'Alma, fort Wattel, 22 ans, Marie Dubrulle, 22 ans, rue du 11 Juin, rue Pierre-François Adam, 1, Vandenbroucke, 70 ans, rue d'Alger, prolongée, 1. — Ferdinand Dumortier, 54 ans, rue de Lannoy, 1. — Emile Lacoste, 22 ans, rue Bernard, 1, place Faidherbe, Boutry, Parfait, 65 ans, rue Blanchemaille, 91.

TOURCOING

Tentative de vol

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1 heure du matin, alors que les époux John Desmarez, cabaretiers, habitent rue de la Fontaine, 137, repossédant, ainsi que leurs enfants, Mme Desmarez fut réveillée par un bruit insolite.

Elle prévint aussitôt son mari qui descendit en rez-de-chaussée pour se rendre compte de ce qui se passait.

Mme Desmarez avait ouvert la fenêtre à la hâtée et elle aperçut deux individus, l'un en noir, l'autre en gris, qui se tenaient près de l'entrée de la cave dont la trappe avait été ouverte par effraction.

Aux cris de Mme Desmarez, les cambrioleurs prirent la fuite. Ils n'avaient pas encore eu le temps de pénétrer à l'intérieur et rien par conséquent n'a été dérobé.

La police enquête.

Vol d'un jambon

Dans la soirée de samedi, un individu pénétre dans la boucherie des époux Hussey, rue de la Malcense, 418, s'empare d'un jambon d'une valeur de 15 francs, et prit la fuite.

Le voleur a été aussitôt pris par M. Hussey qui se trouvait dans sa maison dans la tour de l'habitation et ayant entendu crier, arriva juste à temps pour voir le voleur s'enfuir. Ce dernier est d'assez grande taille. Il était vêtu d'un veston gris. Plainte a été déposée à la police.

Agression

Les sieurs Roussel et Volt passant vers minuit 1/2, rue Duguay-Trouin, y rencontrèrent un homme qui les interpella et les frappa à tout vie. Il s'approchement et interrogèrent un nocturnale qui leur déclara se nommer Jules V..., 20 ans, domestique, rue Colbert. Pénaud un quart d'heure supparavant, rue des Pinte, il avait, dit-il, été assailli par un individu qui lui a volé son sou.

C'est individu lui porte des coups de couteau. V..., partait en effet une blessure au nez, l'entre derrière le cou, mais sans gravité.

Une enquête est ouverte sur cette affaire.

Est-ce une vengeance ?

Samedi soir, vers neuf heures, des individus brisèrent un carreau à une fenêtre pénétrèrent dans l'habitation de M. Cattoen frères, entrepreneur de maçonnerie, rue de Bron-Paix.

A la suite de cette effraction, ils pénétrèrent le bas et lacérèrent le store.

On croit à une vengeance d'ouvriers congédiés.

XXXIIe Fête Fédérale de Gymnastique

La Commission de tir et de la natation s'est réunie hier à 11 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Emile Lecomte, adjoint au maire, Eugène Eliaeno.

MM. Meurot-Leclercq, Désiré Parent, P. Reert, conseillers municipaux; Emile Pière, Edmond Thiaffry, J. Piat, A. Delgrange, Florent Laporte, J. Philippe, J. Wagnon, V. Stragier, A. Verbrugghe, Louis Brunin, A. Mandels.

La commission a arrêté le texte des règlements des concours de tir et de natation.

MM. Désiré Parent et J. Philippe ont été désignés pour s'occuper spécialement de l'organisation du concours de tir.

MM. les Membres de la société des *Enfants de Neptune*, d'accord avec M. Delannoy, directeur général des concours, s'occuperont spécialement du concours de natation.

Le Noël des écoliers

Un premier et important contingent d'autant de cours moyens des écoles publiques de garçons et de filles, a assisté à la première des séances réservées à tous les écoliers par le Comité de l'*Association des Dames charitables*, sous les auspices de l'administration municipale.

La grande salle des Fêtes présente un coup d'œil superbe, et gracieusement arrangée, forme un cadre merveilleux pour ces séances récréatives.

La séance d'hier a obtenu un vif succès. Tous les numéros étaient savoureux et Guignol a fait partir de longues bouffées de rire.

Aujourd'hui, deux autres séances suivront lieu, le matin pour les enfants des cours élémentaires, l'après-midi pour le complément des élèves des cours moyens et aux de nos deux écoles primaires supérieures.

Brasserie des Familles

16, rue du Tournai et 3, place des Halles, Tourcoing

FÊTE DE NOEL. — Lundi 25 Décembre, à 8 heures : Concert de Gala.

Mlle Vanel, chanteur à voix de *Victoria*; M. Urbain, comique gaîre Drawet la belle Liliane, gommeuse de la *Scala de Paris*; Van Houtven, comique grimé de la *Scala de Bruxelles*; Mme de Valmont, comique du genre du *Petit Casino*; M. Max, diseur mondain de l'*Eldorado*. — Attraction sensationnelle : Le dompteur Fortunio et ses 4 lions, vous honorera des Fauves, dans ses exercices du cercle de la mort ex-dessus de la cage aux lions. 5005

Théâtre municipal

Cette opérette, d'une gaîté folle, qui a pour titre les *Pétards*, donnée hier en matinée, au Théâtre municipal, a reçu une interprétation au ton joyeux nécessaire.

Un portrait que d'un bout à l'autre de la représentation les spectateurs, fort nombreux, en ont mes considérés d'un bon goût de rire.

Alma Edelia a occupé brillamment le rôle de la pulpe marquise, et son partenaire, M. Cadette, n'est en ce peut mieux démontré dans son rôle de Pipelet, qui profite de l'absence de dépuis pour inventer les prétentes les plus variées, à l'effet d'essayer de se consoler près de la belle Mme de la trouvant de la Sabatier. Mme Cadette a été bonne dans le rôle de la belletine, pour qui le pot d'étuyres, en pays et vomis de la France, a une passion extrême sans se l'avoir jamais vue.

C'est M. G. Roche qui interprète L... (non !) Ernest III. M. Roner rôle de Bourguerey; c'est lui qui, en ce moment, remplit le rôle de Mme Dazeda a été grand dans le rôle de Mme Marchet, tuteur dans consoile de Thes.

Ce numéro, bonne, très bonne représentation.

***

Aujourd'hui, en matinée, représentation de gala : La Traviata, grand opéra en trois actes de Donizetti.

Cette représentation sera une année à n'en pas douter. De nombreuses places ont été prises en location.

***

Dimanche prochain, 31 décembre, en soirée, une gaîté opérette en 3 actes : *Gillette de Narbonne*.

Etat-Civil

Naissances du 24 décembre. — Julien Vérenne, rue d'Armor, 13.

Publication de mariages. — Entre : Moffait Louis, tondeur à Tourcoing et Desbouvrie Amélie, épanouseuse à Roubaix. — Samain Victor, magasinier, rue de la Bienfaisance et Sophie Clémentine, ménagère, rue St-Pierre, 8. — Vienne Edmond, patrotier, rue de Paris 321 et Dumortier Marie, rue de la Chaume, 65. — Destouleuque Jean, tireur, rue Lalontaine, 21 et Pierron Emma, ourdisseuse, rue des Ursulines 18 et Prouvost Apolline, soigneuse, rue Gambetta. — Cousin J.-B., domestique, c. de Malbourg, 18 et Sieur Marie, domestique, rue de Radet, 31. — Lemaire Jules, tisseur, rue Gambetta, 1 et Lemaire, 6, p. — Blondeau Victor, domestique, rue Gambetta, 1 et Crapelet, 313 et Cordier Théotiste, rue de Gand, 77.

Décès : Colombin Sophie, rue des Ursulines 18 et Prouvost Apolline, soigneuse, rue Gambetta. — Cousin J.-B., domestique, c. de Malbourg, 18 et Sieur Marie, domestique, rue de Radet, 31. — Lemaire Jules, tisseur, rue Gambetta, 1 et Lemaire, 6, p. — Blondeau Victor, domestique, rue Gambetta, 1 et Crapelet, 313 et Cordier Théotiste, rue de Gand, 77.

Décès : Jean-Baptiste Vanhamel, 64 ans, rue Nationale, 122.

LACHAPELLE-D'ARMENTIÈRES — J. B. Lefranco, 43 ans, demeurant rue des Blatigniers, s'est pendu samedi après-midi à une corde qu'il avait attachée à un clou du couchoir, au-dessus du sol. Le malheureux travaillait plus depuis une huitaine. Sa femme a constaté le suicide en rentrant du travail vers 7 heures 1/2 du soir.

BONDUES — Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie a détruit la bouteuse de M. Vandamme, de Roncq, qui depuis dirigeait, était, dans le plaisir de M. Délie Henri, fermier au Fin-Crau. La perte est de 3.000 francs, couverte par une assurance.

LE NORD

DOUAI

Nouvelles industrielles. — Nous apprenons que samedi a été signé un contrat par lequel un ingénieur belge, M. Chartier, du Brazellon, agissant au nom d'une société qui vient d'être constituée, s'est rendu acquéreur des 48 hectares de la Compagnie des mines d'Aniscourt, située à Douai et à la lisière de Pont-de-la-Deule et qui ne sont plus en activité depuis plusieurs années.

Ces fours à coke vont être réparés puis remis en route et fonctionneront pendant trente mois, pendant que l'on édifiera sur le marais où ils sont bâtis 68 autres fours, à récupération, qui pourront être mis en usage pour la campagne de 1907.

— Il nous revient, d'un autre côté, que la Société Wagon et Cie de Douai, qui, à une des récentes audiences des crieés de tribunal civil s'est rendue acquéreur de la *Loderie* et de l'atelier de construction Guérin, ait à la porte d'Ocre, va les remettre en activité.

— Cette reprise d'industrie donnera de travail à environ 300 ouvriers.

Accidents aux forges. — Deux accidents se sont produits aux Forges de Douai dans la nuit de samedi à dimanche :

Un tonneau, Richard, demeurant rue Bru, 23, a été blessé à l'œil par un paille de fer.

— Un autre ouvrier, habitant Perin, mais dont, par suite de la mauvaise vue cette accidents de personnel, de l'établissement, n'a pu obtenir le nom, a été blessé gravement à une jambe. Ce second blessé aurait été transporté à son domicile.

BIN-LE-NOBLE *Etat-civil.* — Du 19 au 20 décembre. Naissances : Louis Eliaeno — Simone Jupin — Les Delporte.

Décès. — Charles Vion, 53 ans — Rose Huart, 24 ans.

VALENCIENNES

SAINT-AMAND-LES EAUX. — Dimanche vers minuit et demi, le feu a pris dans un hangar du bois, situé dans les dépendances de l'habitation de M. Ricart, située le long de la Scarpe, près de « Le Pont Rouge ».

Cet hangar était à double usage : une partie servait d'étable, l'autre de remise ; dans celle-ci se trouvaient 600 bottes d'avoine, une petite charrette, une herse et divers instruments de culture. Tout a été consumé. Les dégâts, estimés à cinq cents francs, sont couverts par une assurance.

Noyé. — Le noyé de vendredi a été reconnu par un compagnon de travail. C'est un nommé Amand Delambre, originaire de Wezle-Velvelvelz (Hainaut).

Il avait travaillé, en dernier lieu, à Wallers qu'il a quitté, il y a six semaines environ, pour aller voir sa femme.

DUNKERQUE

Un sous-marin accosté. — Le sous-marin *Lynx* a abordé au sortant du port une bitterne de pêche de l'armateur-pêt et s'est causé des avaries.

Le sous-marin a vivé de bord et a regagné son poste d'amarrage.

Vol à la vire. — Une ménagère, Armande Schmitt, femme Plavier, née en Allemagne, a été arrêtée hier au marché sous l'inculpation de vol, commis au préjudice de M. Byrkowsort de M. Potavin, marchands forains.

LA BELGIQUE

Avis aux jeunes Français

La Chambre de Commerce française de Bruxelles informe ses ressortissants que les classes de 1904 et 1905, qu'ils peuvent exiger leur inscription sur les listes de recrutement militaire française avant le 31 décembre 1906. C'est par erreur que le Consulat de France en Belgique a fait savoir qu'il n'accepter la déclaration des jeunes gens.

La dotation du Comte de Flandre

En dépit d'une opposition brillamment [illegible] qu'elle a rencontrée en commission, la majorité clericale de la Chambre belge vient d'allouer au duc [illegible] de 200.000 francs au jeune Albert de Belgique [illegible] le Comte de Flandre qui lègue [illegible] 140 millions.

FINANCES

Revue hebdomadaire

Paris, 24 décembre.

La dernière séance de la semaine est plus calme que les précédentes. Notre Rente reprend les [illegible] de 96.70. Nos Sociétés de Crédit perdent quelques points sur la semaine précédente.

Valeurs industrielles diversement traitées : Capillitas 66, Bon Ancre en reprise à 765, Bucaya [illegible].

Au comptant, North Egypt Land [illegible] 40.50, [illegible] 65. Nous retrouvons à 95 les obligations à revenu variable des Messageries Fluviales France. L'action des Mines Domaniales générale de Chemins de fer et de Travaux publics se négocie à 599 et 600. Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing 320. Société Rétoire de Cochin 39.150.

Nous apprenons que l'application du mission de la Société Minière Franco-Africaine a commencé cet été, après l'achèvement d'un chemin de fer de 10 kilomètres qui lie rails au port d'Arzew, et que plus de 20.000 tonnes ont déjà chargées et vendues en France, Angleterre et Allemagne. La bonne des minerais de fer a décidé le Conseil d'administration à réaliser, dès maintenant, l'augmentation de capital voulue par la dernière assemblée générale. Les actionnaires qui désirent faire usage de leur droit de souscription en pair doivent s'adresser à MM. Gout et Cie, 31, rue Saint-Lazare, à Paris, avant le 5 janvier prochain.

Les ingénieurs américains ont publié le texte du rapport du directeur-manager du président Roosevelt. Voici ce qui dit des Compagnies d'assurances : « Les grandes Compagnies d'assurances tourmentent des sommes énormes de sociétés anonymes dont les affaires se sont étendues totalement au delà de la juridiction des Etats de la Fédération qui les ont créées qu'elles rendent impossible une surveillance et une réglementation efficaces de la part des Etats où elles ont pris naissance. Dans mon dernier message annuel, j'ai recommandé au Congrès d'examiner avec soin si les pouvoirs du Bureau de Corporations ne pouvaient pas être étendus constitutionnellement, de façon à embrasser les affaires d'assurances sous le Etats. Des événements récents ont démontré l'importance d'une étude urgente et approfondie de cette question, afin de voir s'il n'est pas possible de trouver de meilleures mesures de protection que celles que les divers Etats ont pu fournir contre la corruption dégradante qui a été mise à jour. Il est une réglementation beaucoup plus stricte et plus uniforme des vastes intérêts qui, de pays dans les assurances. Les Etats-Unis devraient, sous ce rapport, suivre le figne de conduite des autres pays et créer une surveillance suffisante des intérêts commerciaux qui revêtent un caractère manifestement national ».

Nos chantes de fonds sont sérieuses.

BANYULS-TRILLES

s'est pas un médicament

C'EST UN APÉRITIF INCOMPARABLE

soigneusement préparé avec un VIEUX et EXCELLENT VIN PUR et le meilleur QUINQUINA

C'est pourquoi il est chaleureusement recommandé par LE CORPS MÉDICAL

aux hommes, dames et enfants

Dans tous les Cafés, les bons Epiciers, et chez les Entrepositaires.

Exiger l'étiquette et le bouchon à cachet noir et rouge. 27081

TRIBUNE POUR TOUS

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur,

Nous venons nous demander de bien vouloir être notre interprète dans votre journal pour une juste réclamation qui a déjà été faite plusieurs fois et dont on n'a pas tenu compte.

Voici en deux mots l'objet de la réclamation : Le location du théâtre est ouverte le vendredi pour le dimanche.

Il est bien le queue le vendredi mais pour obtenir des places, les premiers arrivés devraient donc obtenir les premières places, et bien, Monsieur le Rédacteur, c'est tout le contraire qui se produit.

Les trois ou quatre premiers obtiennent quelques les premières places, mais chose qui nous arrive très souvent, les deux dernières qui prennent avoir comme places, au parterre-dans, les numéros 200 alors que nous devrions avoir au moins les places du deuxième banc.

Seulement, il y a d'abord le concierge du théâtre qui trouve moyen de ne faire délivrer des billets, mais l'inspecteur, qui, lui, fait le nécessaire pour donner des cadeliers de la place, sans compter les artistes ou amis qui sont ouvrir avait ceux qui sont la queue.

Cela est vraiment surtout le soir 4 ou 5, seulement quand les quatre premiers sont sortis, et lorsque vous rentrer les suivants de suite, on fait les petites gens, pour les amis : on sert de toute la concierge, puis on fait ouvrer de nouvres et on recommence du même avec l'inspectrice, votre même avec le dit dit directeur lui-même, pendant ce temps, ceux qui ont passé deux heures à attendre à la porte peuvent avoir une bonne place, obtiennent très souvent les dernières numéros.

Nous vous remercie déjà, Monsieur le Rédacteur, mais pas de changement. Le Municipalité ne pourrait-elle nommer une surveillance plus sérieuse, mieux encore les bonnes du théâtre, il y a bien un agent de service en contrôle, mais à quoi sert-il puisque ce fourbit continue quand même.

Nous espérons, Monsieur le Rédacteur, que vous serez assez aimable de bien vouloir nous accorder l'hospitalité de ces quelques lignes qui, j'espère, cette fois, décideront le Municipalité à mettre ordre à tout cela ; sic cela, que la concierge s'occupe de sa loge, et l'inspectrice d'arranger ses lampes.

Un Conseil par jour

Emploi des feuilles de lierre pour remettre les cheveux à neuf

Une dame nous communique une recette merveilleuse et sûre pour remettre à neuf les robes de serge en de drap fanées quelconques.

On prend vingt feuilles de lierre, de jeunes feuilles vertes de préférence, on les lave avec soin, on les met dans une terrine et on verse dessus un demi-litre d'eau bouillante. On couvre la terrine et on laisse les feuilles infuser dans l'eau bouillante pendant deux ou trois heures.

Pendant ce temps, on brosse bien la vêtement à remettre à neuf complètement et délicatement, on enlève les gales et les dessèches. Puis on étend sur une table et [illegible] dessus avec une éponge trempée dans l'infusion de feuilles de lierre.

Les couleurs sont très vives et [illegible] permanentes, on les [illegible] et [illegible] tout pâlir.

On peut nettoyer la robe neuve par la même procédé, mais il faut y apporter le plus grand soin. Si la robe est en laine, il faut le modifier légèrement et l'employer très sortie sur un [illegible] ou [illegible] de deux pour le faire [illegible]. On peut remettre à neuf également de cette façon les rubans noirs, mais en les retirant de cylindre sur lequel on les a mis à sécher ; il ne faut pas les repasser.

BONHOMME FRANKLIN.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, s'seraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

Victor DANGRÉAU

Comptable

Veuf de Dame Clémentine Mairé

décédé à Lille, le 23 décembre 1905, dans sa soixante-septième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux SERVICE et SERVICE qui seront lieu le Mardi 26 dudit mois, à huit heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à Lille, sa paroisse.

L'ensemble à la maison mortuaire, 8, rue de la Paix-d'Uccrelle, à 7 heures 1/2.

Inhumation au cimetière de Fives.

Les Dames sont priées d'y assister.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires en d'obits donne droit à un AVIS GRATUIT dans le journal.

BIBLIOGRAPHIE

Le Monitteur de la Mode. — Sommaire du numéro du 16 décembre (1905).

Texte. — Chroniques de la mode, par Mme M. de Saverny. Toilettes de l'Abbaye : Triplepatte — Les bonnes saisons — Conseil pour bien sur les pieds — Nos effets — Un peu de tri — Chroniques des théâtres — A l'Abbaye : Triplaplatte, par Pierre Mender.

Travaux de dames. — Fin du crevets brodé — Dessous de compotier — Lettre brodée au pinceau — Motif en chaînette — Broderie Louis XVI pour porte photographies — Emedroment et nouveau.

Gravures dans le texte. — Robe Empire — Toilette d'après-midi — Sabot tressé en bois de chemin — Triplepatte — Toilette élégante — Robe à fleur — Toilette de tissus — Blouses — Toilette pour jeune fille — Robe pour fillette — Coiffure du petit garçon — Chapeau de théâtre et de théâtre.

Annonces. — Gravure coloriée — Patron dépaysé.

Le numéro avec patron coûte 25 cent. ; avec gravure coloriée et patron : 50 cent. — Administration : 8, rue de Quatre-Septembre, Paris. Abel Gechoud, directeur.

Des affections de la gorge, des poumons, de la peau. Pour leur traitement, l'Emulsion Scott est de beaucoup supérieure à toutes autres préparations ce dont, justement, les lettres des milliers de malades, guéris par l'Emulsion Scott, prouvent surabondamment l'évidence.

Prix : [illegible] bottes Pharmacie [illegible] 6 fr. 50 le flacon, 3 fr. 50 le demi.

[illegible] (Bouche et Cie)

La *Grande Pharmacie de France*, 4, rue [illegible] de Lille, pratique toujours les prix les plus modérés ; elle s'abstient pas les rabais dangereux qui l'obligeraient à baisser la qualité aux prix. Son principe est de demander au commerce, intégrer, en outre et exercé, la juste rémunération du commerce, [illegible] 5 010

L'INDOL

Spécifique anti-rhumatismal

Joli son succès à ce qu'il n'est pas un simple palliatif. C'est au contraire ce agent fidèle d'élimination de l'acide urique. Son action [illegible] doux sur les causes constitutive de la maladie.

De la ces effets certains sur toutes les douleurs nerveuses ou rhumatismales : NEVRALGIES, SCIATIQUE, LUMBAGO, MIGRAINES, RHUMATISME, GOUTTE, COURBATURES, du CORYZA et de la GRIPPE.

Quelques attestations signées du nom de personnes honorablement connues prouveront mieux que de longues dissertations les propriétés curatives de l'Indol. Un flacon vaut au prix de 4 francs dans toutes pharmacies.

Nous tenons toujours à la disposition des incrédules la preuve de l'authenticité de la bonne foi désintéressée de ces attestations.

Dépôt : Pharmacie de Bouvier.

Je suis guéri et forcé de reconnaître qu'après la première cuillerée d'Indol le soulagement a été tel qu'on aurait pu l'attribuer à un miracle.

M. DYLAMORD, Lille.

... Je me trouvais depuis deux ans toujours au même point et je désespérais de guérir, je me décidai sur les conseils d'un ami à essayer votre traitement... l'amélioration de n'est pas démentie et je suis guéri.

M. E. LENFANT, Lille.

... Après cinq décons j'ai été complètement guéri.

Femme PETIT, Lille.

Dépôt général : Ancienne pharmacie Delesenne, 7, rue des Arts, Lille. 23 d. 32000

Liberté et Liberté

Un malade *lassé* que avait souffert pendant plus de quinze ans de constipation opiniâtre et qui en avait été radicalement guéri par les **Dragées du Docteur Dubus**, dit à un jour à son médecin, dans un à-propos de circonstance : « J'ai retrouvé le plus indispensable des libertés, celle du ventre ». Ce malade exprimait en faisant la joie qu'il éprouvait d'être enfin débarrassé d'une affection désagréable et compromettante. Et cette joie doit d'autant plus intense que cet homme ne croyait plus à la possibilité de sa guérison, car il avait tout et abusé d'une foule de remèdes insuffisants.

Que ces quelques lignes rappellent aux gens constipés et à ceux qui ont les différentes inférieures et pénibles, que les Dragées du Docteur Dubus rétablissent de la sorte les cas où les autres produits ne sont malheureusement pas suffisants.

Chaque boîte coûtant **cent** francs (traitement pour un mois) et coûte 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies. C'est le seul laxatif au dommage pas de toxique.

Dépôt général et unique : Pharmacie Dubus, 7, rue des Arts, Lille. 24.31930

Un Cadeau pour votre [illegible]

LES PILULES PINK

Vous ne pouvez pas [illegible] Les pilules Pink. Les femmes sont en [illegible] anémiques et une foule de maladies [illegible] pauvreté du sang, migraines, névralgies, [illegible] palpitations, [illegible] pilules Pink [illegible] votre forme [illegible] votre santé. Vous [illegible] les boîtes au cadeau d'un prix [illegible] cependant d'une grande valeur. Vous [illegible] le bonheur physique et la tranquillité de l'homme, et vous assurez en même temps la propre tranquillité domestique.

Rien n'est en effet plus [illegible] que de rétablir tous les jours [illegible] travail, que de voir du [illegible] une figure [illegible] la souffrance ou pâleur du teint, [illegible] qui ne manque pas, que le [illegible] de compter, et d'avoir une [illegible] pas que le bonheur de la famille. Un foyer où [illegible] la malade a été son domicile est bientôt [illegible] malheureux. Quand les pilules Pink entrent dans une maison, la maladie en sort.

Ainsi la maladie était entrée chez M. Vial, instituteur du Thil-en-Vaudreuil (Eure). Mme Duval était malade, pilules Pink l'ont [illegible] « Je me suis [illegible] Mme Duval, que [illegible] des pilules Pink, mes femmes y en [illegible] le mal [illegible] et les [illegible] qui [illegible] aient défaut. Après la moindre travail elle était épuisée. Les pilules Pink lui ont donné des forces, du tappétit. Elles ont favorisé une circulation plus active du sang, [illegible] et parce [illegible] » [illegible]

On peut se procurer les pilules Pink dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie, rue Bellu, Paris. Prix : [illegible] la boîte, six-sept francs cinquante les six boîtes franco.

Elles ont guéri des personnes [illegible] comme incurables et abandonnées [illegible] le monde. Elles ont une puissance régénératrice du sang et tonique du système nerveux incomparable. Les pilules Pink sont la prescription [illegible] des médecins pour combattre [illegible] [illegible] anémies, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale. [illegible]

PETITE CORRESPONDANCE

Affaires diverses

V. L. V. — Ne mains quesnels ont.

Bernadette. — Ne [illegible] de valeur ; 2° [illegible] et à jambes en en France.

Mademoiselle [illegible] 25. — Nom d'[illegible]

Bonne Bretonne. — Les [illegible] [illegible] [illegible]